

**Les élus défenseurs des valeurs de la République
face à la radicalisation
Assemblée Nationale Mercredi 6 novembre 2019**

Discours de clôture du colloque

Nous avons abordé ce soir des problématiques qui touchent profondément notre société et son avenir. Elles secouent une grande partie de nos concitoyens.

Bien sûr les propos qui vont suivre n'expriment que mon sentiment et les conclusions que j'en retire personnellement. Ils n'en rappellent pas moins et heureusement les interventions de ce soir, notamment celle de mme Zined El Rhazaoui.

Expert dans les domaines de la contre-propagande et de la contre-insurrection dans leurs dimensions doctrinales, je me permettrai de citer en préambule cette définition militaire de l'OTAN et je vous demande de la mettre en perspective suite aux propos de ce soir.

Certes, cette définition avait pour vocation à combattre la menace totalitaire communiste mais elle me semble adapter à la fois à la radicalisation islamique mais aussi à ce qui constitue son âme, l'islam politique.

De quoi s'agit-il ? Je veux évoquer la subversion :

« La subversion est une action ayant pour but d'affaiblir la force militaire, la puissance économique ou la volonté politique d'un pays en minant le moral, la loyauté de ses citoyens ou la confiance qu'on peut leur accorder ».

Que vivons-nous aujourd'hui sinon une nouvelle subversion au service d'une nouvelle idéologie, qui vise le même objectif de changement de société de l'intérieur ?

Aussi, prévenir la radicalisation islamique et combattre l'islam politique intimement liés méritent un engagement dans le long terme à la fois politique et sociétale. Cet engagement est sécuritaire mais comme cela a été exprimé ce soir, aussi par différentes autres actions de prévention au sein de notre société.

1) Un engagement politique oui.

Des mesures sont prises peu à peu depuis les attentats subis en France, après une longue période d'aveuglement bien souvent politique alors que nous combattons déjà sur des théâtres d'opération extérieurs les djihadistes en Afghanistan ou au Mali. Mais est-ce la mise en place d'une réelle stratégie avec un but à atteindre ? Que voulons-nous pour notre société ?

Ma réponse pour ma part est simple en tant qu'acteur ou ex-acteur objectif de la sécurité nationale, ne me revendiquant d'aucune idéologie. Nous devons combattre cette radicalisation islamique et l'islam politique qui ne peut en être dissociée. La violence notamment terroriste est la mise en application d'une idéologie, ici religieuse.

L'islam n'est qu'une religion parmi d'autres au sein de la République. Dès lors qu'elle s'oriente vers des buts politiques en lien avec son dogme religieux, sur notre territoire, elle s'affiche comme une menace contre la société dans son ensemble.

L'espace qui lui est réservé est pourtant clair. Croire ou ne pas croire est du domaine de la sphère privée. En sortir pour changer la société et la rendre conforme à sa religion impose la réaction ferme et sans ambiguïté de l'Etat et du politique. L'islamisme sous toute ses formes devient alors une menace pour la République. Il doit être combattu.

2) Un engagement sociétal qui ne limite pas à l'éducation nationale.

L'éducation aux valeurs de la République doit concerner toute la société. Un exemple ? Les commémorations du 11 novembre à venir ou du 8 mai auxquelles tous les citoyens devraient participer

font partie de ce corpus de valeurs cette fois exprimant la volonté commune de « Ne pas subir » pour reprendre le mot d'ordre du maréchal de Lattre de Tassigny. La nation est une et indivisible surtout face à ce qui la menace. En l'occurrence, cette construction collective mais permanente du respect de notre histoire intègre ce respect des engagements passés. Elle contribue à fabriquer les anticorps nécessaires pour résister à l'infection, éventuellement virale, de la radicalisation islamiste.

Le rapport très intéressant du 27 juin 2019 sur « Les services publics face à la radicalisation » réalisé par les députés Diard et Poulliat montre par ailleurs les zones d'intérêt des islamistes. L'école est une cible mais aussi les autres institutions, les associations caritatives, sportives. Il ne suffira pas de voter des lois. Il faudra les appliquer. Il faudra aussi que les citoyens soient vigilants malgré ceux qui prônent un certain relativisme culturel. Tout est symbole mais le symbole, comme le port du voile, façonne les perceptions de la population.

Cependant ces infiltrations dans nos institutions, sinon dans notre société, d'une idéologie à vocation totalitaire ne sont pas nouvelles. Elles n'ont pas besoin d'être violentes même si la violence est complémentaire pour marquer la différence avec ceux qui ne l'affichent pas comme mode d'action. Cela est pratiqué par tout mouvement ou organisation visant la conquête du pouvoir. Cela permet de proposer aux autorités politiques des interlocuteurs qui acceptent apparemment le jeu démocratique et avec qui il serait possible de négocier.

Je vous invite aussi à lire cet ouvrage de 1939, censuré dans sa première édition par le quai d'Orsay pour ne pas froisser Hitler et Mussolini. Il s'intitule « Le viol des foules par la propagande politique ».

Serge Tchakhotine, sociologue allemand d'origine russe, y décrit la progression du nazisme à travers les comportements, les tenues, les symboles, les associations, le sport, l'école. Vous connaissez le résultat. La subversion communiste a pratiqué aussi ces méthodes.

Notre société est menacée et elle doit faire face. Pourtant le niveau national ne peut pas tout faire. Peu d'élus locaux pourtant invités ont été présents ce soir dans les tables-rondes. Certes, les élections municipales se profilent. Les enjeux électoraux, compréhensibles, peuvent conduire à bien des accommodements dits raisonnables, moins compréhensibles, pour se ménager l'électorat.

Et si une liste communautaire était élue, quelles seront les conséquences locales ? Quelles seront les armes de la République confrontée certes à l'expression d'un vote mais aussi à la préservation de notre pacte républicain et laïque ? La République, la société sont-elles prêtes à faire face avec fermeté ? En sont-elles capables ? les lois actuelles s'y prêtent-elles ?

Pour conclure

La radicalisation islamisme radical, qui ne s'exprime pas uniquement pas des actes terroristes, nous conduit à réfléchir sur les limites de la démocratie. Peut-elle doit-elle tout accepter au nom des libertés individuelles ? Doit-elle imposer des barrières fortes avec une influence évidente sur les libertés individuelles ?

Il est temps dans tous les cas d'agir avec fermeté et détermination, sans état d'âme. Pour ma part, à terme, je pense que la République est en danger mais cela est juste ma perception d'un général servant la République.

Merci donc aux différentes interventions de ce soir qui nous ont éclairés sur la complexité des actions à mener contre la radicalisation islamique, à vous, public, nombreux et pour vos questions. Bonne soirée à tous

Général (2S) François Chauvancy

Colloque commun organisé par le Think Tank Liberté et Prospective et l'Association Défense et République (ADER)

**Les élus défenseurs des valeurs de la République
face à la radicalisation**

**Assemblée Nationale MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019
101, Rue de l'Université 75007 Paris**

Salle Victor Hugo, 18h30 à 21h30

**Inscription obligatoire préalable par mail à
info@liberte-et-prospective.fr**
**Civilité (M, Mme), nom, prénom, date et lieu naissance
(ville+pays)**

Introduction par la **Députée-questeure**
Laurianne ROSSI

1^{re} table ronde : Prévention de la radicalisation

avec notamment **Éric DIARD**, député et coauteur du rapport «les services publics face à la radicalisation»

Georges FENECH, ex-député, président de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015

Zineb EL RHAZAOUI, journaliste et écrivain

Marianne DURANTON, conseillère régionale Ile de France

Rachid BENZINE, islamologue

Animateur : **José GIANNESINI**, vice-président de « Liberté et Prospective »

2^{ème} table ronde : Éducation aux valeurs de la République

avec notamment avec notamment **Éric DIARD** et **Éric POULLIAT**, députés et auteurs du rapport «les services publics face à la radicalisation»

Magali CROCHARD, enseignante et chercheure en sociologie

Guylain CHEVRIER, enseignant universitaire

Zineb EL RHAZAOUI, journaliste et écrivain

Animateur : **François CHAUVANCY**, général (2S)

Conclusion **François CHAUVANCY** général (2S)